



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Compte de résultat consolidé		
KMAD	2015.12	2014.12
Chiffre d'affaires	3 529 292	4 254 098
Autres produits de l'activité	-195 925	25 206
Produits des activités ordinaires	3 333 367	4 279 244
Achats	-2 682 756	-3 369 574
Autres charges externes	-262 214	-266 469
Frais de personnel	-185 633	-199 063
Impôts et taxes	-62 616	-68 687
Amortissements et provisions d'exploitation	-246 224	-171 942
Autres produits et charges d'exploitation	77 258	4 224
Charges d'exploitation courantes	-3 362 185	-4 070 511
Résultat d'exploitation courant	-28 818	208 733
Cessions d'actifs	398	18 934
Résultats sur instruments financiers	214	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-17 904	-29 351
Autres produits et charges d'exploitation	-17 292	-10 417
Résultat des activités opérationnelles	-46 110	198 316
Produits d'intérêts	3 804	5 406
Charges d'intérêts	-13 922	-17 366
Autres produits et charges financiers	14 346	-14
Résultat financier	4 228	-11 974
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	-41 882	186 342
Impôts sur les bénéfices	-18 716	-69 344
Impôts différés	-1 672	10 641
Résultat net des entreprises intégrées	-62 270	127 639
Intérêts minoritaires	-178	25
Résultat net - Part du groupe	-62 092	127 614
Résultat net par action en dirhams	-15,92	32,72
- de base	-15,92	32,72
- dilué	-15,92	32,72
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	-15,92	32,72
- de base	-15,92	32,72
- dilué	-15,92	32,72

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actif (En KMAD)	Exercice 2015	Exercice 2014
Immobilisations incorporelles	3217	675
Immobilisations corporelles	1727570	1802463
Autres actifs financiers	40125	39985
Impôts différés actifs	17834	15592
Actifs non-courants	1788746	1858915
Autres actifs financiers courants	214	12248
Stocks et en-cours	859456	998755
Créances clients	339913	520317
Autres débiteurs courants	261227	221078
Trésorerie et équivalent de trésorerie	715384	414289
Actifs courants	2176194	2166687
TOTAL ACTIF	3964940	4025602
Passif (En KMAD)	Exercice 2015	Exercice 2014
Capital	390000	390000
Primes d'émission et de fusion	1604	1604
Réserves	1615449	1645945
Résultats net part du groupe	-62092	127614
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	1944960	2165164
Intérêts minoritaires	1796	1973
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1946756	2167137
Provisions non courantes	89634	80651
Avantages du personnel	84709	80203
Dettes financières non courantes		25039
Impôts différés passifs	211178	205798
Autres créanciers non courants	36387	39037
Passifs non courants	421908	430728
Provisions courantes	1050	500
Dettes financières courantes	521406	121125
Dettes fournisseurs courantes	831642	966473
Autres créanciers courants	242178	339639
Passifs courants	1596276	1427737
TOTAL PASSIF	2018184	1858465
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3964940	4025602

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
Situation à l'ouverture de l'exercice 2014.12	390 000	1 604	1 784 339	86 030	2 261 973	1 949	2 263 922
Affectation du résultat de l'exercice N-1			86 030	-86 030			
Dividendes versés			-226 200		-226 200		-226 200
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				127 614	127 614		127 614
Autres mouvements			1 776		1 776	25	1 800
Situation à l'ouverture de l'exercice 2015.12	390 000	1 604	1 645 945	127 614	2 165 164	1 973	2 167 137
Affectation du résultat de l'exercice N-1			127 614	-127 614			
Dividendes versés			-159 900		-159 900		-159 900
Changement de méthodes comptables							
Part du groupe dans le résultat				-62 092	-62 092		-62 092
Autres mouvements			1 789		1 789	-178	1 611
Situation à la clôture de l'exercice 2015.12	390 000	1 604	1 615 449	-62 092	1 944 960	1 796	1 946 756

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSorerIE CONSOLIDÉ

En KMAD	Exercice 2015	Exercice 2014
Résultat net de l'ensemble consolidé	-62 270	127 639
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	174 086	169 317
Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	-214	
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	-398	-18 934
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	111 204	278 022
Elim. de la charge (produit) d'impôt	20 389	58 703
Elim. du coût de l'endettement financier net	13 922	17 366
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	145 514	354 091
Incidence de la variation du BFR	44 611	452 869
Impôts différés		
Impôts payés	-18 716	-69 344
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	171 409	737 616
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-72 248	-60 167
Variation des autres actifs financiers	104	96
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	409	20 049
Intérêts financiers versés	-13 922	-17 366
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-85 657	-57 388
Remboursement de dettes résultant de contrats loc-fin.	-23 531	-23 614
Dividendes payés aux actionnaires de la mère	-159 900	-226 200
Variation des comptes courants associés	1	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-183 430	-249 814
Variation de la trésorerie	-97 678	430 414
Trésorerie d'ouverture	316 870	-113 544
Trésorerie de clôture	219 192	316 870
Variation de la trésorerie	-97 678	430 414

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

	En millions de dirhams	
	2015	2014
Exercices du 1^{er} Janvier au 31 Décembre		
Résultat de l'exercice	-62,3	127,6
Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariel sur les obligations des régimes à prestations définies		
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNÉE	-62,3	127,6
Dont Intérêts minoritaires	-0,2	0,0
Résultat net - Part du Groupe	-62,1	127,6

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR UNITÉ

Compte de résultat en KMAD	SONASID	LM Armatures	Retraitements Consolidation	TOTAL
Chiffre d'affaires	3 425 890	289 385	-185 983	3 529 292
Autres produits de l'activité	-192 312	-13 613		-195 925
Produits des activités ordinaires	3 243 578	275 772	-185 983	3 333 367
Achats	-2 631 636	-237 043	185 983	-2 682 756
Autres charges externes	-247 063	-14 351		-262 214
Frais de personnel	-166 025	-19 608		-185 633
Impôts et taxes	-62 367	-249		-62 616
Amortissements et provisions d'exploitation	-241 037	-5 187		-246 224
Autres produits et charges d'exploitation	77 258			77 258
Charges d'exploitation courantes	-3 271 730	-276 438	185 983	-3 362 185
Résultat d'exploitation courant	-28 152	-666		-28 818
Cessions d'actifs	-6	404		398
Résultats sur instruments financiers	214			214
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-17043	-861		-17904
Autres produits et charges d'exploitation	-16 835	-457		-17 292
Résultat des activités opérationnelles	-44 987	-1 123		-46 110
Produits d'intérêts	3558	246		3804
Charges d'intérêts	-10 437	-3 485		-13 922
Autres produits et charges financiers	8887		5 459	14 346
Résultat financier	2 008	-3 239	5 459	4 228
Résultat avant impôts des entreprises intégrées	-42 979	-4 362	5 459	-41 882
Impôts sur les bénéfices	-17 258	-1 458		-18 716
Impôts différés	-1 575	-97		-1 672
Résultat net des entreprises intégrées	-61 812	-5 917	5 459	-62 270
Intérêts minoritaires			178	178
Résultat net - Part du groupe	-61 812	-5 917	5 637	-62 092



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2015 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnant.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1. Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

(a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement,

(b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement,

(c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes semestriels arrêtés au 31 décembre 2015.

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;

- le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

5.4. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

- a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
- b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
 - n'est pas un regroupement d'entreprises, et
 - au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déductibles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et
- (b) a l'intention de compenser les impôts différés par le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.


Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

6. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2015

	31 Décembre 2015			31 Décembre 2014		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURE	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

Par ailleurs, le jeu complet des états financiers consolidés du Groupe SONASID au 31 décembre 2015 établis conformément aux normes internationales sera mis à votre disposition sur le site Internet de Sonasid, à l'adresse suivante : www.sonasid.ma.

Ce jeu complet comprend outre le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variations des capitaux propres consolidés, les notes annexes choisies conformément aux dispositions de la norme IAS 34 (norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire).



77, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
20050 Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de SONASID
Casablanca

PRICE WATERHOUSE COOPERS & LYONS

101, Bd. Massara Al Khadra
20100 Casablanca - Maroc

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION PROVISOIRE CONSOLIDÉE
DU GROUPE SONASID AU 31 DÉCEMBRE 2015**


Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire consolidée de la société SONASID et de ses filiales (Groupe SONASID) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'un résumé des notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 1 946 756 compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 62 270.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat, de l'état du résultat global, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres ainsi que du résumé des notes explicatives ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe arrêtés au 31 décembre 2015, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 mars 2016

Ernst & Young



Les Commissaires aux Comptes

